

La Mure rapporte qu'il a vu, dans l'église collégiale de Montbrison, un acte daté de 1445, indiquant que Geoffroy de Vassali availpour vicaire-général à Lyon, Antoine du Terrail (1), abbé d'Ainay, mais il ne dit point quelle est la nature de cet acte, ni de quel jour il est souscrit.

Quoi qu'il en soit, il est avéré que depuis la mort d'Amédée de Talaru, le diocèse de Lyon fut administré tant au spirituel qu'au temporel par Jean Rolin, évêque d'Autun ; les actes capitulaires de l'Eglise de Lyon ne laissent aucun doute "à cet égard (2).

Geoffroy de Vassali ne loucha point le premier terme de la pension ; retenu à Tours par une grave maladie, il y mourut le 16 octobre 1446 (3).

L'élection de Charles de Bourbon fut confirmée par une bulle du 18 des calendes de décembre de la même année, et, comme il n'avait que 13 ans, le pape lui permit de jouir du temporel de son siège à titre de commande, et nomma Jean du Gué, évêque d'Orléans, administrateur général au spi-

(1) Le docteur Ozanam dit que Geoffroy de Vassali « était petit neveu d'Antoine du Terrail, abbé d'Ainay. » Mais ne s'est-il point trompé ? Voyez son *Mémoire pour servir à l'établissement du Christianisme à Lyon*, p. 133.

(2) Voici un fait à l'appui de cette assertion : Les religieux de l'abbaye de Saint-Michel avaient choisi, le 25 octobre 1445, Jean Gonault pour leur abbé. Le Dauphin de Viennois (depuis Louis XI) écrivit de Tours à Jean flolin pour l'engager, en sa qualité d'administrateur de la primatie de Lyon, à confirmer l'élection de cet abbé. Ce prélat, sur le refus de l'Ordinaire et du Métropolitain, confirma l'élection. Voyez la *lettre de M. l'archevêq. de Lyon, primat de France* (Montazet) à *M. l'archevêque de Paris* (Lyon, 1770, en 4) p. 41 et 50.

(3) On lit dans *VHist. de la sainte église de Vienne*, par Drouet de Maupertuy, p. 266 : « Les actes consistoriaux du Vatican font Geoffroy de « Vassalieu (*sic*) archevêque de Lyon après la mort d'Amédée de Talaru et t< marquent sa préconisation au 12 des calendes de mai 1444; ceux de « l'église de Vienne n'en disent rien »